

Réunion des Présidents de la COSAC 9-10 juillet, Tallinn

Informations de base

Conduire les start-up vers la croissance – le potentiel inexploité de l'UE

Les start-up, qui reposent souvent sur des outils technologiques, unissent généralement une croissance rapide, une forte dépendance du produit, des processus et du financement à l'innovation, une grande attention aux derniers développements technologiques, une utilisation importante des modèles économiques innovants et souvent des plates-formes collaboratives. Il est important d'exploiter le potentiel dans le domaine des start-up pour encourager la croissance économique et renforcer la compétitivité globale de l'UE.

L'Europe ne manque pas d'idées innovantes et d'esprit d'entreprise. Néanmoins, une grande partie des nouvelles entreprises ne parviennent pas à passer le cap des premières années, ou bien elles préfèrent mener leurs activités dans les pays tiers, où il y a moins d'obstacles réglementaires. Par conséquent, les start-up ne réalisent pas pleinement leur potentiel en matière d'innovation et de création d'emplois en Europe.

Selon *Startup Hubs Europe*, il y a plus de 800 000 start-up dans l'UE, qui génèrent plus de 420 milliards d'euros de revenus et fournissent 4,5 millions d'emplois. Les villes européennes où le nombre de start-up est le plus élevé sont Londres, Berlin et Munich¹.

Le « Start-up Genome » a dressé dans son rapport *Global Startup Ecosystem Report 2017* la liste des villes du monde les plus propices aux start-up. Cinq villes européennes font partie du top 20, à savoir Londres (#3), Berlin (#7), Paris (#11), Stockholm (#14) et Amsterdam (#19). Neuf des écosystèmes les plus favorables aux start-up se trouvent en Amérique du Nord, avec la Silicon Valley et la ville de New York en tête de liste². La Silicon Valley est connue depuis longtemps comme la plaque tournante des start-up du monde entier, et elle abrite les plus prospères, comme Apple, Google, Facebook et Twitter. La question est de savoir comment l'UE, disposant d'un marché plus grand que les États-Unis, pourrait devenir compétitive dans ce domaine sur un plan plus global.

Plusieurs États membres ont déjà mis en place, ou envisagent de créer, un environnement favorable à l'innovation et à l'entreprise. Par conséquent, il n'y a pas de différence marquée entre l'UE et les États-Unis quant à la création de nouvelles entreprises. Cependant, au lieu de prospérer et de s'élargir en Europe et au-delà, trop peu d'entreprises européennes dépassent l'âge critique de 2 ou 3 ans, et encore moins d'entre elles deviennent de grandes sociétés.

Même si les raisons en sont multiples, les estimations montrent que si la part des scale-up (entreprises en expansion) dans l'UE correspondait à celle des États-Unis, dans les 20 ans à venir, l'Union européenne pourrait créer 1 million de nouveaux emplois et augmenter son PIB de 2000 milliards d'euros (c'est-à-dire 20 fois le PIB annuel de l'Autriche).

¹ <http://www.startuphubs.eu>

² <https://startupgenome.com/thank-you-enjoy-reading>

Dans la Stratégie pour le marché unique, lancée en octobre 2015, la Commission européenne a annoncé qu'elle cherchait à rendre le marché unique plus efficace pour les start-up et les scale-up. Elle a également indiqué que l'amélioration de l'écosystème des start-up et des scale-up en Europe aurait un impact bénéfique direct sur les emplois et la croissance dans l'UE.

L'année dernière, la Commission a lancé une consultation publique de 4 mois (du 31 mars au 31 juillet 2016) sur les possibilités d'améliorer l'environnement des start-up en Europe. À l'issue de cette consultation, trois principaux sujets d'inquiétude ont été dégagés : (i) trop d'entraves réglementaires et administratives, surtout dans les situations transfrontalières ; (ii) trop peu de possibilités de trouver et de prendre contact avec les partenaires potentiels dans le secteur des finances, dans le milieu des affaires ou auprès des autorités locales ; (iii) le manque d'accès au financement constitue une entrave à la croissance.

Suite à la consultation, une communication de la Commission sur *L'initiative en faveur des start-up et des scale-up* a été publiée le 22 novembre 2016. Les principales propositions de l'initiative sont les suivants : (i) éliminer les entraves aux start-up et aux scale-up sur le marché unique, (ii) créer de meilleures possibilités de partenariat et (iii) faciliter l'accès au financement.

Elżbieta Bieńkowska, commissaire européenne pour le marché intérieur, l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME, a déclaré : « Aujourd'hui les start-up ne profitent pas pleinement des possibilités du marché unique. Fonder une entreprise et la conduire vers la croissance doit devenir plus facile en Europe. L'Europe doit devenir le lieu de premier choix pour transformer les grandes idées d'affaires en entreprises florissantes. Il s'agit de nouveaux emplois, d'innovation et de compétitivité pour l'Europe³. »

Plusieurs initiatives ont été prises au niveau des États membres pour rendre les écosystèmes des start-up plus compétitifs. Par exemple, nombre de pays ont lancé des programmes de visas start-up pour attirer plus facilement dans l'UE la main d'œuvre hautement qualifiée de pays tiers.

L'investissement dans l'innovation est un autre facteur qui pourrait s'avérer avantageux pour le secteur des start-up. Bien que la stratégie Europe2020 vise à porter le niveau cumulé des investissements publics et privés dans la R&D de l'UE à 3 % du PIB d'ici 2020, en 2014 ce chiffre n'a atteint qu'un taux modeste de 2,03 %.

Quelques points de discussion :

- Quelles mesures concrètes sont prises actuellement au niveau de l'UE ainsi qu'au niveau national pour encourager la création des start-up ?
- Que peuvent faire les décideurs politiques et les responsables urbains pour faciliter la création d'écosystèmes de start-up d'envergure mondiale ? Échange des meilleures pratiques dans le domaine des entreprises innovantes.
- Comment assurer que l'UE devienne plus compétitive par rapport aux États-Unis et d'autres concurrents mondiaux en matière de transformation des start-up en scale-up ?

³ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-3882_en.htm